



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.

RAPPORT ANNUEL

2023 – 2024



TABLE DES MATIÈRES

1 LA FONDATION

- 1 Notre mission
- 1 Notre vision
- 1 Nos valeurs
- 2 Mot de la présidente
- 4 Orientations stratégiques
- 5 Conseil d'administration

6 PROGRAMMES DE BOURSE

- 6 Bourses universitaires
- 8 Bourses Noëlette-Drouin
- 9 Bourses Joan Walker-Payette

10 RAYONNEMENT

- 10 Communication
- 11 Activités de financement

13 LES DONATEURS

- 13 Pourquoi faire un don à la Fondation ?
- 14 Cercle des leaders de la santé

15 ÉTATS FINANCIERS

- 16 Rapport de l'auditeur indépendant
- 18 Résultats et actif net
- 19 Flux de trésorerie
- 20 Situation financière
- 21 Notes complémentaires

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives Canada, 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
ISSN 1923-8398 (En ligne)

© Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2024
Tous droits réservés.

Créé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 4V4
514 935-2501 ou 1 800 363-6048, poste 500
info@fondationiiq.org / fondationiiq.org

NOTRE MISSION

La Fondation de l'OIIQ a pour mission d'encourager les études en sciences infirmières ainsi que le développement professionnel des infirmières et infirmiers du Québec en offrant un soutien financier, facilitant ainsi l'acquisition de compétences approfondies en soins infirmiers.

NOTRE VISION

Être reconnue comme un partenaire clé pour le soutien aux études en sciences infirmières et le développement professionnel des infirmières et infirmiers partout au Québec.

NOS VALEURS

L'engagement

De concert avec nos parties prenantes, notre engagement est de déployer les moyens mis à notre disposition afin de réaliser notre mission.

La collaboration

La collaboration est la compétence au cœur de notre modèle de gestion, permettant ainsi de créer des collaborations durables et innovatrices.

La réalisation

L'apprentissage et le développement des compétences sont mis de l'avant afin que les infirmières et infirmiers d'aujourd'hui et de demain atteignent leur plein potentiel.



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui ont généreusement et volontairement choisi de faire un don à la Fondation. C'est grâce à leur précieux soutien que nous pouvons réaliser notre mission.



C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2023-2024, année lors de laquelle nous avons continué d'encourager les études en sciences infirmières et le développement professionnel des infirmières et infirmiers partout au Québec. Nos programmes de bourses universitaires nous ont en effet permis d'offrir du soutien financier à des infirmières et à des infirmiers qui se sont démarqués par leur engagement, leur implication et leur esprit de collaboration et d'entraide.

En collaboration avec les ordres régionaux de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), 18 bourses d'études de 1^{er} cycle de 7 000 \$ ont été octroyées à des étudiantes et étudiants souhaitant poursuivre leur parcours au baccalauréat en sciences infirmières. Quatre infirmières ont, pour leur part, reçu une bourse de 10 000 \$ chacune afin d'acquérir des compétences approfondies dans le cadre de leurs études au 2^e cycle. Le Comité de sélection de ces programmes de bourses a ainsi eu la chance

d'analyser les profils et parcours variés des personnes ayant posé leur candidature. Quel exercice enrichissant de découvrir cette relève dynamique et engagée envers la profession!

Cette année encore, nous avons mis de l'avant les boursières et boursiers lors de la campagne annuelle de dons « Vos collègues vous remercient! ». Les visuels et vidéos de cette campagne montrent, de manière authentique et concrète, les visages des infirmières et infirmiers qui ont bénéficié des dons offerts à la Fondation, et ont permis de faire connaître plus largement notre mission renouvelée.

Nous avons pu amasser un total de 116 234 \$ en dons des infirmières et infirmiers durant l'année. Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui, lors de leur inscription au Tableau de l'OIIQ, ont généreusement et volontairement choisi de faire un don à la Fondation. C'est grâce à leur précieux soutien que nous pouvons réaliser notre mission.

La Fondation a également la chance de compter sur l'altruisme de deux familles impliquées.

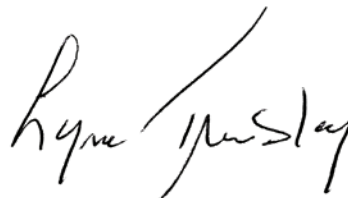
Les dons familiaux permettent de mettre en lumière et d'honorer les parcours hors du commun d'infirmières et d'infirmiers ayant contribué au développement de la profession.

Créé en 2021 grâce à la généreuse contribution de Mario et André Drouin, le programme de bourses Noëllette-Drouin était de retour pour une troisième année. En hommage à la tante des donateurs, deux bourses de 10 000 \$ ont été remises à deux étudiantes ayant obtenu leur baccalauréat en sciences infirmières en 2023 et qui, par leur engagement, contribuent à perpétuer l'héritage de M^{me} Drouin.

Afin d'aider davantage d'infirmières et d'infirmiers diplômés hors Canada et grâce à la charitable contribution de la famille Walker-Payette et de son entourage, la Fondation a pu remettre non pas une, mais deux bourses Joan Walker-Payette cette année. Cette contribution de 2 000 \$ permet de combler les besoins de ces infirmières et infirmiers en processus d'obtention de leur permis de l'OIIQ lors d'un stage non rémunéré. Nous tenons d'ailleurs à offrir nos plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux proches de M^{me} Walker-Payette qui nous a malheureusement quittés en décembre dernier.

D'autre part, nous tenons à souligner le franc succès de la Soirée Florence 2023, qui avait pour thème « 20 ans à célébrer l'expertise ». Près de 500 personnes étaient présentes pour cette 20^e édition, et grâce à leur générosité et à celle des partenaires de l'événement, plus de 79 000 \$ ont été remis à la Fondation de l'OIIQ. Je remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour assurer la réussite de cette soirée mémorable.

Pour la prochaine année, la Fondation continuera de travailler sur ses orientations stratégiques en vue d'assurer la pérennité des différents programmes de bourses. Nous poursuivrons nos efforts pour devenir un partenaire clé au soutien aux études en sciences infirmières et au développement professionnel des infirmières et des infirmiers de partout en province.



Lyne Tremblay, inf., M. Sc. inf.
Présidente

Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2021, des travaux portant sur l'avenir de la Fondation de l'OIIQ ont été menés pour que sa mission soit renouvelée et se rapproche davantage des besoins de la profession infirmière au Québec. Des travaux visant l'élaboration d'un plan stratégique 2022-2025 ont eu lieu à l'hiver 2021 en réponse à l'adoption des cinq orientations stratégiques suivantes par le Conseil d'administration de l'OIIQ :



1 Offrir des programmes de bourses d'études favorisant l'équité régionale et la diversité des domaines de pratique.



2 Promouvoir la mission renouvelée de la Fondation de l'OIIQ en favorisant son rayonnement partout au Québec.



3 Optimiser et diversifier les sources de financement.



4 Actualiser la gouvernance de la Fondation afin de l'arrimer à sa mission renouvelée.



5 Adopter une gestion performante pour assurer la pérennité de la Fondation.

La Fondation contribuera ainsi à soutenir la relève infirmière et à appuyer le développement de l'expertise infirmière dans l'optique d'améliorer la qualité des soins, et ce, au bénéfice de la population.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2024



PRÉSIDENTE

Lyne Tremblay
Inf., M. Sc. inf.
Consultante en soins infirmiers



VICE-PRÉSIDENTE

Odette Roy
Inf., M. Sc. inf., M.A.P., Ph. D.
Professeure associée à la Faculté
des sciences infirmières
Université de Montréal



TRÉSORIER

Michel Guindon
B.A.A., M.B.A., Ph. D., FCPA
Professeur honoraire
HEC Montréal



ADMINISTRATEUR

Philippe Besombes
Inf., MAP
Conseiller
Faculté des sciences infirmières
Université de Montréal



ADMINISTRATRICE

Marie Cacchione
Vice-présidente de district
TD ASSURANCE



ADMINISTRATEUR

Luc Mathieu
Inf., DBA, ASC
Président
Ordre des infirmières
et infirmiers du Québec



ADMINISTRATEUR

Shelby-Étienne Odigé
Directeur – Ventes internes
Banque Nationale Trust



ADMINISTRATEUR

Mario Parent
Président
Cosior TI



ADMINISTRATEUR

Bruno Perrino
Vice-président – Ventes,
réseau des agents affiliés,
groupes et partenariats
Beneva



ADMINISTRATRICE

Dominique Tremblay
Inf., Ph. D.
Professeure titulaire
École de sciences infirmières
Université de Sherbrooke



ADMINISTRATEUR

André Vautour
Avocat, M.B.A.
Associé
Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L.,
Avocats



ADMINISTRATEUR

David Veillette
M.B.A., LL. B.
Vice-président,
Affaires gouvernementales
Affaires publiques
McKesson Canada

BOURSES UNIVERSITAIRES

En 2023-2024, la Fondation a offert deux programmes de bourses d'études universitaires destinés aux infirmières et infirmiers qui souhaitent poursuivre leurs études aux 1^{er} et 2^e cycles. Rappelons que ce soutien financier entre en droite ligne avec les orientations de la Fondation, qui souhaite rendre plus tangible le réinvestissement du don des infirmières et infirmiers.

Programme annuel de bourses du 1^{er} cycle

Avec la collaboration des ordres régionaux de l'OIIQ, la Fondation a octroyé 18 bourses universitaires de 1^{er} cycle. Des étudiantes et étudiants des quatre coins du Québec ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier de 7 000\$, réparti sur

deux ans, pour entamer leur baccalauréat en sciences infirmières en septembre 2023.

Ces bourses ont été offertes équitablement à travers la province en fonction de la répartition des infirmières et infirmiers au sein des différentes régions.

BOURSIÈRES ET BOURSIERS 2023 DU PROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE



Sarah Longpré
Chaudière-Appalaches



Noria Forbes
Côte-Nord



Thomas-Élis Belley-Côté
Estrie



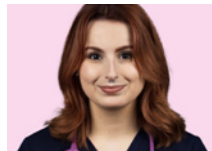
Clément Lanouette
Laurentides/Lanaudière



Emmanuelle St-Onge
Laurentides/Lanaudière



Mélodie Doyon-St-Hilaire
Laurentides/Lanaudière



Camille Beaulieu-Desjardins
Montérégie



Sophie Carmel
Montérégie



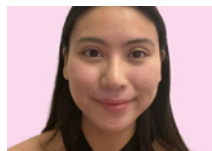
Florence Desrosiers
Montérégie



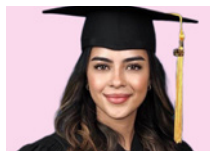
Mathieu Poirier
Montérégie



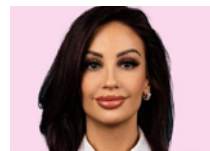
Louis-François Chénier-André
Montréal/Laval



Sarah Lieu
Montréal/Laval



Arantxa Maria Sanchez Schacht
Montréal/Laval



Rebeca Tarta
Montréal/Laval



Emmanuelle Turcotte
Montréal/Laval



Roxanne Asselin
Québec



Camille Drouin
Québec



Laurence Tremblay
Québec

Programme annuel de bourses du 2^e cycle

Quatre bourses de 10 000 \$, réparties sur deux ans, ont également été attribuées à des étudiantes qui ont poursuivi leur formation universitaire au 2^e cycle en sciences infirmières ou dans un des domaines connexes.

Les boursières ont été sélectionnées pour leur engagement et leur implication, ainsi que pour les valeurs de collaboration et d'entraide qu'elles incarnent.

BOURSIÈRES 2023 DU PROGRAMME DE 2^E CYCLE



Laurence Desroches-Naud
Laurentides/Lanaudière



Jenny Lambert
Mauricie et Centre-du-Québec



Koralie Yergeau
Abitibi-Témiscamingue



Xin Yi Wu
Québec

BOURSES NOËLLETTE-DROUIN

Les bourses Noëllette-Drouin sont le fruit de l'initiative et du don généreux de Mario et André Drouin, neveux de Noëllette Drouin. Remises pour la première fois en 2021, ces bourses annuelles, destinées à des étudiants et étudiantes qui entament leur dernière année de baccalauréat en sciences infirmières, rendent hommage à la personnalité hors du commun et inspirante de leur tante infirmière, dont la philosophie de vie combinait le bien-être des autres, la persévérance et la passion.

Cette année, les deux bourses de 10 000 \$ ont été remises à Maude Bisson et à Kelsey Beauchamp, qui se sont démarquées par leur vivacité et leur engagement.

Maude Bisson termine son baccalauréat en sciences infirmières à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle souhaite continuer ses études supérieures en sciences infirmières ou en bioéthique. Son expérience en recherche dans le cadre d'un projet portant sur l'errance en résidence pour personnes âgées lui a fait réaliser qu'elle a non seulement un intérêt pour la recherche, mais aussi pour l'éthique.

Pour sa part, Kelsey Beauchamp termine son baccalauréat en sciences infirmières à l'Université McGill, et désire poursuivre ses études supérieures en sciences infirmières et obtenir son diplôme d'infirmière praticienne spécialisée avec une spécialité en soins de première ligne. Elle souhaite ouvrir une clinique offrant une variété de services à tous les membres de la communauté, quel que soit leur contexte socioéconomique.

Les boursières ont été sélectionnées pour leur engagement et leur implication, ainsi que pour les valeurs de collaboration et d'entraide qu'elles incarnent.

BOURSIÈRES 2023 NOËLLETTE-DROUIN



Maude Bisson
Montérégie



Kelsey Beauchamp
Montréal/Laval

Grâce à la généreuse contribution de Mario et André Drouin, le programme de bourses Noëllette-Drouin sera reconduit annuellement jusqu'en 2026.

BOURSES JOAN WALKER-PAYETTE

Cette bourse a été créée en 2022 en l'honneur du courage et de la persévérance de Joan Walker-Payette, fille d'immigrants qui, grâce à sa détermination, a été reçue comme infirmière en 1958 après avoir travaillé plusieurs années pour payer ses études.

Ce programme a permis, à l'automne 2023, de remettre un soutien financier non pas à une, mais deux infirmières diplômées hors Canada en processus d'obtention d'un permis de l'OIIQ, notamment pour les aider à combler leurs besoins lors d'un stage non rémunéré.

Les deux bourses Joan Walker-Payette, de 2000 \$, ont ainsi été remises à Rose Yadley Cadet, originaire d'Haïti, et à Lixia Zhu, originaire de Chine.



De gauche à droite : Jonathan Vallée-Payette (petits-fils de Joan Walker-Payette), Rose Yadley Cadet et Lixia Zhu (boursières Joan Walker-Payette 2023) et Lyne Tremblay (présidente de la Fondation de l'OIIQ).

À LA MÉMOIRE DE JOAN WALKER-PAYETTE 1934-2023

Cette grande dame de la profession infirmière et donatrice de la Fondation de l'OIIQ s'est éteinte en décembre 2023. Son legs à la profession infirmière, notamment son dévouement envers ses patients ainsi que son soutien aux infirmières et infirmiers diplômés hors Canada, a laissé une empreinte indélébile dans nos cœurs et nos esprits.

Fille d'un père anglais et d'une mère écossaise, elle a grandi au sein d'une famille anglophone en plein milieu d'un quartier purement francophone. Son bilinguisme et son ouverture aux autres et aux différentes cultures lui ont servi tout au long de sa carrière.

Elle a su assez tôt qu'elle souhaitait devenir infirmière. Malheureusement, l'argent pour payer ses études manquait à l'appel. Elle a donc décidé de travailler pour amasser la somme nécessaire. Elle a commencé sa formation en 1955 et, étant la seule anglophone de la cohorte, se fait affectueusement surnommer « la grande Anglaise ». Elle est d'ailleurs devenue de facto la référence pour tous les patients anglophones, un rôle



qu'elle aimait particulièrement. Elle n'a décroché son diplôme qu'en 1958, avec la mention « grande distinction ».

Le courage et la persévérance dont elle a su faire preuve durant son parcours demeurent une source d'inspiration pour nous tous, notamment pour les infirmières et infirmiers qui ont été touchés par ses actes de grande générosité.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux proches de M^{me} Walker-Payette.

COMMUNICATION

Grâce à différents outils de communication, la Fondation fait connaître sa mission ainsi que ses boursières et boursiers.

Perspective infirmière

Les différentes éditions de la revue *Perspective infirmière* présentent une rubrique de la Fondation accompagnée d'une annonce publicitaire.

La revue est distribuée quatre fois par année en version imprimée à quelque 80 000 infirmières et infirmiers et plus de 6 000 étudiantes et étudiants. Elle est également accessible en version numérique gratuitement sur le [site Web](#) de l'OIIQ.



Infolettres

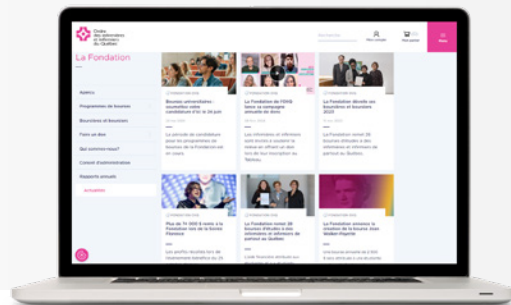
L'infolettre de la Fondation permet de communiquer avec près de 40 000 abonnés pour les informer de l'évolution des projets.

Plusieurs nouvelles qui concernent la Fondation sont également partagées dans l'infOIIQ, l'infolettre hebdomadaire de l'OIIQ transmise à 76 484 abonnés.



Site Web

La section de la Fondation sur le [site Web](#) de l'OIIQ tient informées toutes les personnes qui le souhaitent sur l'ensemble des initiatives passées et en cours de la Fondation.



Réseaux sociaux

Les différents réseaux sociaux de l'OIIQ ont également été mis à contribution afin de diffuser les actualités et les campagnes de la Fondation durant l'année 2023-2024.



NOMBRES D'ABONNÉS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DE L'OIIQ

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

	Facebook	64 593
	X	7 117
	LinkedIn	24 257
	Instagram	9 292
	Tik Tok	611

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

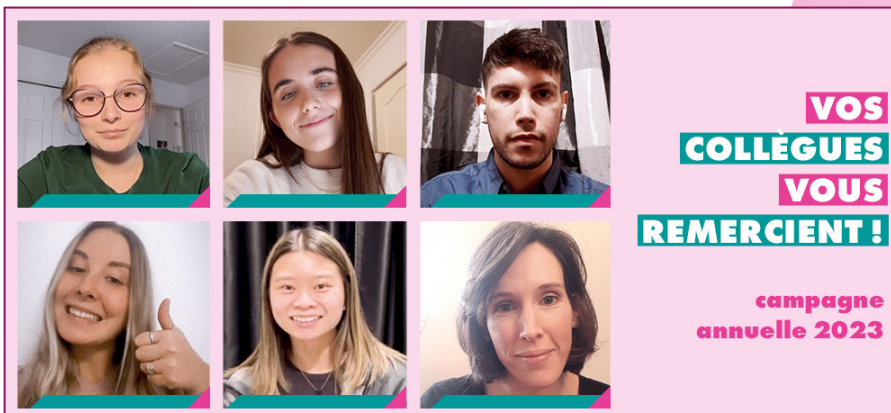
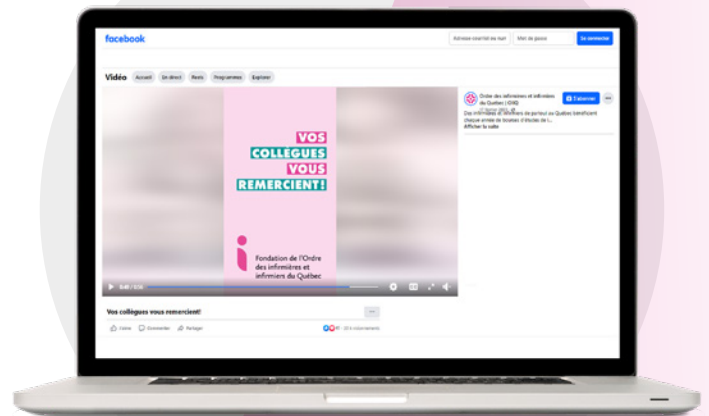
En vue de faciliter l'acquisition de compétences approfondies en soins infirmiers, et ce, en offrant du soutien financier, la Fondation a poursuivi ses efforts de collecte de fonds en 2023-2024. Voici un résumé des principales activités.

Campagne annuelle auprès des infirmières et infirmiers

Pour une deuxième année, la campagne annuelle de dons de la Fondation, intitulée « Vos collègues vous remercient », a mis de l'avant ses boursières et boursiers de partout au Québec.

Dans un montage vidéo simple et efficace, les récipiendaires de bourses d'études remercient chaleureusement les donateurs et expliquent l'impact concret de l'aide obtenue sur leur parcours professionnel. Cette campagne incarne la volonté de la Fondation de se rapprocher des infirmières et infirmiers ainsi que de rendre tangible le réinvestissement des dons.

Cette campagne, qui a été diffusée sur les réseaux sociaux de l'OIIQ et les différents outils de communication de la Fondation, a permis de récolter 107 264 \$ en dons lors de la période d'inscription des membres de l'OIIQ au Tableau 2024-2025, du 7 février au 31 mars 2024, pour un total de 116 234 \$ en dons du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.



La Soirée Florence 2023

Le 25 octobre 2023, sur le thème « 20 ans à célébrer l'expertise », l'événement-bénéfice au profit de la Fondation de l'OIIQ a rassemblé près de 500 personnes au New City Gas à Montréal, qui ont pu profiter d'un spectacle en compagnie de Catherine Ethier, de Salomé Leclerc et d'Isabelle Boulay.

Animée par la journaliste et animatrice Sophie Fouron, cette soirée a débuté par la remise de l'Insigne du mérite. Ensuite, ont été mis à l'honneur les 21 finalistes des prix Florence qui inspirent leurs collègues par leurs efforts, leur persévérance et leur détermination à améliorer les soins de santé d'une région à une autre. Enfin, huit lauréats ont reçu un prix de reconnaissance.

Ce grand rassemblement de la profession infirmière a permis de souligner l'expertise et la passion des infirmières et infirmiers du Québec. En 20 ans, ce sont plus de 150 infirmières et infirmiers issus de divers domaines de pratique et milieux de travail, originaires de partout au Québec, qui ont reçu un prix dans l'une des catégories reflétant la réalité infirmière. Cette 20^e édition de la Soirée Florence a été l'occasion de se remémorer l'avancée de notre profession.

Grâce à la générosité et à la mobilisation des finalistes, des participants et des partenaires de la Soirée, plus de 79 000 \$ ont été remis à la Fondation de l'OIIQ.

Dons commémoratifs et autres dons

Les dons divers, y compris ceux à la mémoire de personnes décédées, ont rapporté 60 220 \$.

À ce montant s'ajoutent les 20 000 \$ en dons de la famille de M^{me} Noëlette Drouin ainsi que les 18 000 \$ généreusement offerts par les amis et membres de la famille Walker-Payette.



Présentateur officiel



Parrains Florence

beneva



Québec



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

Commanditaires Florence

ERPI



Ingram School of Nursing | École des sciences infirmières Ingram

Faculté des sciences infirmières



POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION?



Pour mettre en lumière **L'EXPERTISE INFIRMIÈRE** et le rôle essentiel des infirmières et infirmiers dans le système de santé.



Pour faciliter l'acquisition de **COMPÉTENCES APPROFONDIES** en soins infirmiers.



Pour exprimer sa **RECONNAISSANCE** à une infirmière ou à un infirmier qui a facilité notre parcours dans la maladie ou celui d'un proche.



Pour **SOUTENIR UNE PROFESSION**. Plus que jamais, les infirmières et infirmiers du Québec sont appelés à jouer un rôle prédominant sur les plans de l'accès aux soins et de la qualité de ces derniers.



Pour appuyer le **DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** des infirmières et infirmiers partout au Québec.



Pour **ENCOURAGER** les études en sciences infirmières.



Pour investir dans le **PROGRÈS ET L'AVENIR** des soins de santé.



Votre soutien accélère le développement du plein potentiel des infirmières et infirmiers, de sorte qu'ils soient à même de mieux soigner.

CERCLE DES LEADERS DE LA SANTÉ

Le Cercle des leaders de la santé regroupe des gens qui ont fait un don unique ou cumulatif de 250 \$ ou plus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 pour soutenir l'avancement de la profession infirmière.

CERCLE DES LEADERS DE LA SANTÉ 2023

Denise Beaulieu	Mireille Fortier	Jeannine Pelland
André Drouin et Lynda Belleville	Chantal Gadbois	Carolyn Pepler
Gertrude Bourdon	Lucille Juneau	Daniel W. Payette
Sébastien Buisson	Sébastien Lalancette	Marie-Claire Richer
Louise Compagna	Hugo Loïsele	Hélène Salette
Manon Couture	Luc Mathieu	Rosalia Sanzone
Joan Foster Dickison	Patrick Meunier	Danielle Thibaudeau
Odette Doyon	Guylaine Morin	Vincent Thibault-Côté
Mario Drouin et Renée Moisan	Nicholas Musafili	Lyne Tremblay
Anaïs Fauque	Arancha Pedraz-Delhaes	Jonathan Vallée-Payette

DONS D'ENTREPRISES ET D'ORGANISMES

Beneva	École des sciences infirmières de l'Université Sherbrooke	Lazuli Marketing Conseil
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Lavery	Normandin Beaudry
Clinique Morgentaler	Le Phare, Enfants et Familles	

DONS ANONYMES

14 individus	15 entreprises et organismes	
--------------	------------------------------	--

Pour en savoir plus : oiiq.org/fondation/don/cercle-des-leaders

Merci aux donateurs pour leur générosité!

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

- 16 Rapport de l'auditeur indépendant
- 18 Résultats et actif net
- 19 Flux de trésorerie
- 20 Situation financière
- 21 Notes complémentaires



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par

la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 2 juillet 2024

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A131601
Raymond Chabot, Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
 Bureau 2000, Tour de la Banque Nationale
 600, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H3B 4L8
 T 514 878-2691

RÉSULTATS ET ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024-03-31	2023-03-31
	\$	\$
PRODUITS		
Apports		
Inscriptions au Tableau	116 234	120 066
Bourse Noëllette-Drouin	20 000	20 000
Bourse Joan Walker-Payette	4 000	2 500
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	—	23 000
Autres	60 220	3 305
Soirée Florence	248 140	214 791
Intérêts	30 533	16 516
	479 127	400 178
CHARGES		
Bourses d'études	173 000	180 000
Bourse Noëllette-Drouin	20 000	20 000
Bourse Joan Walker-Payette	4 000	2 500
Soirée Florence	168 506	172 809
Honoraires de gestion (note 5)	34 396	34 396
Honoraires professionnels	8 045	13 632
Frais de transaction	4 412	4 004
Assurances	1 611	1 554
Autres	5 926	6 468
	419 896	435 363
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	59 231	(35 185)
Actif net au début	776 982	812 167
Actif net à la fin	836 213	776 982

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024-03-31	2023-03-31
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	59 231	(35 185)
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Apports à recevoir et autres créances	(1 177)	64 709
Frais payés d'avance	37 011	(11 750)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(222)	(756)
Bourses et subventions à verser	17 500	(42 500)
Produits reportés	—	(82 550)
Apports reportés	14 000	26 960
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	126 343	(81 072)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(856 542)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(856 542)	—
Diminution nette de l'encaisse	(730 199)	(81 072)
Encaisse au début	772 013	853 085
Encaisse à la fin	41 814	772 013

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

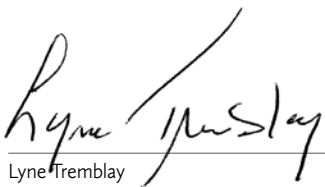
SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2024

	2024-03-31	2023-03-31
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	41 814	772 013
Apports à recevoir et autres créances (note 3)	116 926	115 749
Certificats de placement garanti, 4,38 % à 5,11 %, échéant jusqu'en septembre 2024	856 542	—
Frais payés d'avance	5 481	42 492
	1 020 763	930 254
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	8 048	8 270
Dû à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, sans intérêt	36 792	36 792
Bourses et subventions à verser	98 750	81 250
Apports reportés (note 4)	40 960	26 960
	184 550	153 272
ACTIF NET		
Non affecté	836 213	776 982
	1 020 763	930 254

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Lyne Tremblay
Présidente



Michel Guindon
Trésorier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

1. Statuts et objectifs de l'organisme

La Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après la « Fondation »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences et des soins infirmiers et de stimuler l'intérêt envers ces disciplines.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

ÉVALUATION INITIALE

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou

diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Dans le cas des actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

APPORTS

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

SOIRÉE FLORENCE

Les produits de la Soirée Florence provenant des activités à crédit sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque l'événement a eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Pour les produits de la Soirée Florence encaissés au comptant, ils sont comptabilisés lorsque l'événement a eu lieu et qu'ils sont encaissés. Le passif lié aux montants encaissés pour l'événement qui aura lieu après la fin d'exercice est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés – Soirée Florence.

PRODUITS D'INTÉRÊTS

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

3. Apports à recevoir et autres créances

	2024-03-31	2023-03-31
	\$	\$
Apports à recevoir liés aux inscriptions au Tableau de l'Ordre et perçus par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)	107 374	109 486
Taxes à la consommation	9 552	6 263
	116 926	115 749

4. Apports reportés

Les apports reportés sont constitués de sommes reçues afin de verser des bourses Joan Walker-Payette. Deux bourses de 4 000 \$ seront attribuées annuellement pendant une période minimale de 10 ans à des infirmières ou à des infirmiers diplômés

en dehors du Canada et qui sont en processus d'obtention d'un permis de l'OIIQ, notamment pour les aider à combler leurs besoins lors d'un stage non rémunéré.

	2024-03-31	2023-03-31
	\$	\$
Solde au début	26 960	—
Montant encaissé au cours de l'exercice	18 000	29 460
Montant constaté à titre de produits	(4 000)	(2 500)
Solde à la fin	40 960	26 960

5. Opérations conclues avec l'OIIQ

L'OIIQ est constitué en vertu de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et est régi par le *Code des professions*. Sa principale fonction est de protéger le public en contrôlant l'exercice de la profession par ses membres, en assurant la délivrance de permis d'exercice aux candidats à la profession et en

maintenant à jour le Tableau des membres. L'OIIQ est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation détient un intérêt économique dans l'OIIQ, car elle obtient des services de gestion et d'administration de l'OIIQ en contrepartie d'une compensation non significative.

Les opérations effectuées avec l'OIIQ se détaillent comme suit :

	2024-03-31	2023-03-31
	\$	\$
PRODUITS		
Apports	—	23 000
CHARGES		
Honoraires de gestion	34 396	34 396

Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation a reçu de l'OIIQ en apports non monétaires des services tels que des bureaux, des ressources humaines, de la promotion, du matériel informatique et son site Web. En raison de la difficulté d'estimer la juste valeur de ces services, ces apports n'ont pas été comptabilisés.

6. Risques financiers

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir liés aux inscriptions au Tableau de l'OIIQ, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.

fondationiiq.org